

## FORAGES D'EAU

# Les forestiers craignent une « catastrophe écologique »

Face au projet de 14 forages d'eau potable de Saumos et du Temple pour alimenter une partie de la Gironde, les forestiers continuent de dénoncer ce dossier porté par Bordeaux Métropole



Michel Robert, J.L.

Recueilli par Julien Lestage  
j.lestage@sudouest.fr

Michel Robert, 65 ans, forestier et ingénieur eau et environnement de formation, est le président de l'Association pour le maintien de l'activité forestière en Médoc (Amaf). En mars 2021, cette association a été créée par des forestiers locaux pour s'opposer au projet de champ captant des Landes du Médoc. Alors que la Métropole de Bordeaux et des territoires girondins doivent répondre à la problématique de nappes d'eau surexploitées, comme celle de l'éocène, la solution d'une nouvelle source d'approvisionnement en eau potable a fait l'objet d'une action de prospection dans le Médoc, dans les communes forestières du Temple et de Saumos. Samedi 3 décembre, à 10 h 30, à la salle des fêtes du Temple, l'Amaf tiendra sa 2<sup>e</sup> assemblée générale avec, à l'ordre du jour, des éléments critiques sur le projet. Michel Robert s'explique.

**Qu'est-ce qui vous inquiète dans ce projet de champ captant ?**

Avec tous ces forages prévus dans la nappe profonde (oligo-cène), nous craignons que la nappe d'eau de surface subisse un effet et soit affectée par un abaissement significatif. Ce qui aurait pour conséquence de fra-



L'Amaf défend sa forêt de production qui pourrait être menacée par la réalisation du champ captant des Landes du Médoc. ARCHIVES JEAN-CHRISTOPHE SOUNALET / « SUD OUEST »

giler fortement notre forêt de pins maritimes qui y puise son eau. C'est aussi tout l'écosystème local avec sa biodiversité qui pourrait être touché.

« Un impact sur la nappe d'eau de surface pourrait fragiliser fortement notre forêt de pins maritimes qui y puise son eau »

**Où en est le projet ?**

Au mois de juillet, nous avons présenté à Bordeaux Métropole notre étude contradictoire, qui met à mal les conclusions du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Ses spécialistes assurent que l'impact du champ captant sera négligeable sur la nappe de surface. À l'inverse, notre étude annonce une catastrophe écologi-

que. Bordeaux Métropole a répondu qu'elle allait conduire une contre-expertise avec deux hydrogéologues agréés. Nous sommes fin novembre, nous attendons toujours leur retour...

Au mois de juillet, nous avons aussi intégré un observatoire afin d'analyser en temps réel l'impact environnemental du projet. Ce que nous savons, c'est qu'un nouveau calendrier repousserait la mise en service du champ captant à fin 2029, alors qu'elle était prévue fin 2025. Le dépôt du dossier de la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) serait fixé à 2024. L'investissement total pour ce projet passerait de 60 à 82,5 millions d'euros.

**Une concertation préalable s'est déroulée avec la Commission nationale du débat public (CNDP). Deux garanties étaient présentes. Avez-vous le sentiment d'avoir été entendu ?**

Oui, on peut dire que nous avons pu faire entendre nos ar-

guments et nos questionnements. Grâce à la présence du CNDP, nous sommes aussi devenu un acteur incontournable.

**Est-ce que les incendies forestiers de cet été et les fortes chaleurs accentuent votre inquiétude ?**

C'est évident. Nous avons d'ailleurs constitué un comité de vigilance. Même si nous avons pu observer qu'il y avait de l'eau dans cette nappe de surface, nous avons aussi pu mesurer qu'elle avait baissé de 15 à 20 centimètres par rapport à l'été 2021. Cet abaissement a provoqué de la mortalité dans notre forêt de pins. On constate, en plus, des attaques de scolytes sur les arbres fragilisés. Tout cela se rajoute à notre forte inquiétude sur le projet du champ captant des Landes du Médoc. En réponse, nous disons à Bordeaux Métropole d'abandonner ce dossier et de travailler sur la solution du recyclage des eaux usées.

## À NOTER

## Ciné-débat sur le droit à l'avortement

**LESPARRE-MÉDOC** Jeudi, à 20 h 30, un ciné-débat sera proposé en partenariat avec le planning familial de la Gironde et la Ligue des droits de l'homme autour du film « L'Événement », réalisé en 2021 par Audrey Diwan à partir du livre éponyme d'Annie Ernaux. Ce film questionne le droit à l'avortement et sera suivi d'un débat en présence de M<sup>me</sup> Carraretto, coprésidente du Planning familial de la Gironde.

## Réunion d'information sur la collecte des déchets

**CDC MÉDULLIENNE** Dans le cadre de la mise en place des nouveaux services de collecte des déchets, la Communauté de communes Méduillienne organise une réunion d'information le mardi 6 décembre, à 18 h 30, à Sainte-Hélène (salle du district), à destination des habitants de Brach, Salaunes et Sainte-Hélène. D'autres réunions sont également prévues les 28 novembre à Moulis et 30 novembre à Avensan ainsi que le 8 décembre à Saumos.

## UTILITÉ

## URGENCES

**Samu/Centre 15.** Tél. 15.  
**Police/Gendarmerie.** Tél. 17.  
**Sapeurs-pompiers.** Tél. 18. Voir aussi notre page Gironde pratique.

## SAUVETAGE EN MER Estuaire Cross.A.

Tél. 196

## HÔPITAUX-CLINIQUES

**Clinique mutualiste du Médoc.** Antenne du CHU, 64, rue Aristide-Briand, Lesparre. Tél. 05 56 73 10 00.

## PHARMACIES DE NUIT

**Lesparre.** Tél. 05 56 73 46 70.  
**Pauillac.** Tél. 05 57 75 29 30.

## ADMINISTRATIONS

**Sous-préfecture.** 4, allée du 8-Mai-1945, Lesparre-Médoc. Tél. 05 56 73 21 70. Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 13 h.  
**Centre des finances publiques.** 23, rue Abbé-Bergey, CS 60073 33341 Lesparre-Médoc Cedex. Tél. 05 56 41 88 00.  
**MDSI.** Maison départementale de la solidarité et de l'insertion, 21, rue du Palais-de-Justice 33340 Lesparre-Médoc. Tél. 05 56 41 01 01.  
**MSA.** Mutualité sociale agricole. 5, rue Grammont, 33340 Lesparre. Tél. 05 56 01 83 30.

## BACS

www.transgironde.fr  
**Blaye-Lamarque.** Tél. 05 57 42 04 49.  
**Le Verdun-Royan** Tél. 05 56 73 37 73.

## « SUD OUEST » MÉDOC

**Rédaction**  
Chez Cocotte Minute coworking, 19, rue Jean-Jacques-Rousseau 33340 Lesparre. Tél. 06 86 28 97 88.  
j.lestage@sudouest.fr  
**Publicité**  
Hervé Richet  
Tél. 06 10 38 90 55.  
hrichet@sudouest.fr

## MÉDOC ATLANTIQUE

## Une enquête menée auprès des familles et des jeunes

Un questionnaire a été lancé afin de mieux cibler le besoin de services des familles. Elle a été initiée dans le cadre d'une convention entre la CAF et la Cdc

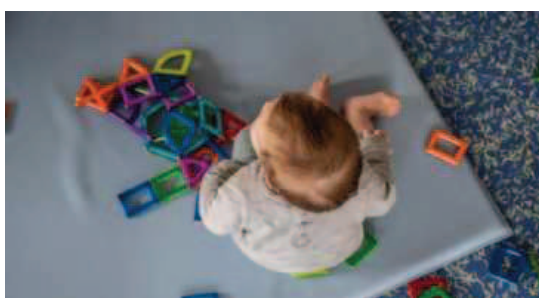
Jusqu'au 15 décembre, les habitants de la Communauté de communes (Cdc) Médoc Atlantique sont invités à répondre à un questionnaire permettant à la Caisse d'allocations familiales (CAF) et à la Cdc de mieux cerner les besoins de la population sur ce territoire comptant 14 communes pour plus de 26 000 habitants.

## Les services absents

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'une convention territoriale globale (CTG) avec son diagnostic et ses actions visant à améliorer la vie des familles.

Des services absents, ou pas

suffisamment présents dans les communes, pourront ainsi être développés par le biais de financements. À titre d'exemple, cela pourrait se traduire par la création de structures d'accueil pour la petite enfance (crèche, assistante maternelle, etc.) dont on sait déjà qu'elles manquent sur l'ensemble de ce territoire. Le champ d'action de cette CTG est assez large puisqu'elle couvre des domaines comme l'enfance, mais aussi l'accès aux droits et aux services, l'inclusion numérique, l'animation de la vie sociale, le logement, le handicap et l'accompagnement social en général.



Dans le secteur de la petite enfance, le manque de structures d'accueil est un problème sur le territoire de Médoc Atlantique ILLUSTRATION XAVIER LEOTY / « SUD OUEST »

Le questionnaire destiné aux familles et aux jeunes (enquête pour les plus de 18 ans et enquête pour les 11-17 ans) a été mis en ligne mardi 15 novembre sur le site de la Cdc Médoc Atlantique

et de ses 14 communes. Une version « papier » est aussi accessible dans les mairies. La population peut y préciser toutes ses attentes.

J.L.